

Portrait de la reconnaissance des acquis dans certains programmes de formation technique en production agricole



Étude réalisée dans le cadre de la
Politique jeunesse
du ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

**PORTRAIT DE LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS
DANS CERTAINS PROGRAMMES DE FORMATION TECHNIQUE
EN PRODUCTION AGRICOLE**

**Étude réalisée dans le cadre de la
Politique jeunesse du ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec**

Rédaction et recherche :

Germain Tanguay
Direction du développement de la main-d'œuvre

En collaboration avec :

Isabelle Allard
Direction des politiques sur la gestion des risques
et
Pierre Hardy
Direction du développement de la main-d'œuvre

Révision Linguistique :

Pierre Sénéchal

Édition :

Jean-Michel Tardif
Direction des politiques sur la gestion des risques

Soutien technique :

Christine Lavoie et Yannick Rancourt
Direction des politiques sur la gestion des risques

Coordination :

Hélène Brassard
Direction des politiques sur la gestion des risques

Pour obtenir un exemplaire de ce document, veuillez vous adresser au :

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2100
Courriel : politique.jeunesse@mapaq.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2006
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN-13: 978-2-550-47754-9
ISBN-10: 2-550-47754-5

Table des matières

Présentation	4
Contexte	5
Résultats	6
Acquis scolaires	7
Acquis extrascolaires	7
Réalisations significatives et améliorations souhaitées	8
Principales constatations	8
Développements en cours et à venir	9

Annexes :

Annexe 1:

Liste des établissements de formation qui offrent les programmes GEEA, TPA et TPHE	11
---	-----------

Annexe 2:

Tableau de la reconnaissance des acquis scolaires en 2004-2005 dans trois programmes de formation du domaine agricole	12
--	-----------

Annexe 3:

Tableau de la reconnaissance des acquis extrascolaires en 2004-2005 dans trois programmes de formation du domaine agricole	13
---	-----------

Annexe 4:

Questionnaire	14
---------------------	-----------

Présentation

Le présent rapport vise à brosser, pour l'année scolaire 2004-2005, le portrait de la reconnaissance des acquis dans les établissements d'enseignement collégial qui offrent certains programmes de formation spécifiques au domaine de la production agricole. Aux fins de l'étude, les programmes de formation technique suivants ont été retenus :

- **152.A0** **Gestion et exploitation d'entreprise agricole (GEEA)**
- **153.A0** **Technologie des productions animales (TPA)**
- **153.B0** **Technologie de la production horticole et de l'environnement (TPHE)**

Le diplôme d'études collégiales (DEC) GEEA est identifié par l'ensemble des partenaires du secteur comme étant celui qui est ciblé pour former un propriétaire exploitant d'entreprise agricole. Soulignons que les deux autres programmes permettent également d'avoir accès au premier niveau d'aide du Programme d'appui financier à la relève de La Financière agricole du Québec et constituent de bons moyens pour accéder à la gestion d'une entreprise agricole.

Contexte

Ce portrait de situation s'inscrit dans le cadre du Plan d'action 2005-2008 de la Politique jeunesse du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Pour dépeindre la situation, une collecte de données a été faite auprès des onze établissements d'enseignement collégial qui offrent un, deux ou trois des programmes de formation mentionnés ci-dessus. L'objectif poursuivi est de cerner la situation de la reconnaissance des acquis dans ces établissements au regard des programmes qu'ils dispensent.

À l'Annexe 1, se trouve la liste des établissements de formation qui ont fait l'objet de l'enquête, assortie des programmes qu'ils offrent. On trouvera également, annexés au présent rapport, deux tableaux illustrant la situation de la reconnaissance des acquis scolaires (Annexe 2) et de la reconnaissance des acquis extrascolaires (Annexe 3) dans ces mêmes établissements.

Le questionnaire, qui a servi à compiler les renseignements sur la reconnaissance des acquis dans les établissements, est fourni à l'Annexe 4. Il a été expédié en décembre 2005. Des relances téléphoniques ou électroniques ont aussi été effectuées en janvier et février 2006, de sorte que l'ensemble des établissements a répondu au questionnaire (taux de réponse de 100 %).

¹ Aux fins de l'exercice, les trois campus constituant (La Pocatière, Saint-Hyacinthe et le campus associé Macdonald) sont considérés comme trois établissements d'enseignement distincts.

Résultats

Au cours de l'année scolaire 2004-2005, 215 demandes d'information relatives à la reconnaissance des acquis ont été formulées dans 5 des 11 établissements offrant ce service (cégep d'Alma, cégep régional de Lanaudière à Joliette, cégep Lévis-Lauzon, ITA – campus de La Pocatière et ITA – campus de Saint-Hyacinthe). Parmi ceux-ci, 2 établissements (ITA – campus de La Pocatière et ITA – campus de Saint-Hyacinthe) ont reçu le plus grand nombre de demandes, soit 197 sur 215, ou 91,6 % de l'ensemble.

Sur les 215 demandes adressées aux 5 établissements, 205 personnes ont reçu des services de reconnaissance des acquis : pour les acquis scolaires, 196 personnes sont concernées et pour les acquis extrascolaires, 9 personnes. Ce sont les 2 établissements ayant reçu le plus de demandes qui ont également admis le plus de personnes (192) à l'évaluation des acquis : 187 personnes ont obtenu des services de reconnaissance d'acquis scolaires (91,2 %) et 5, des services de reconnaissance d'acquis extrascolaires (2,4 %).

On constate que ce sont généralement les établissements dispensant le plus grand nombre de programmes et ayant un plus gros volume de clientèles qui offrent des services de reconnaissance d'acquis. En effet, sur les cinq qui offrent de tels services, deux (ITA – campus de La Pocatière et ITA – campus de Saint-Hyacinthe) offrent les trois programmes visés et un autre (cégep régional de Lanaudière à Joliette) deux des programmes, soit GEEA et TPHE.

Les objectifs poursuivis par les demandeurs de services sont assez variés. Néanmoins, deux établissements (cégep d'Alma et ITA – campus de La Pocatière) ont mentionné qu'une forte proportion de clients cherchait ultimement à obtenir une prime à l'établissement agricole. Dans un cas (ITA – campus de Saint-Hyacinthe), on signale que la clientèle (formation initiale) cherche tout simplement à obtenir des exemptions de cours.

En matière de promotion des services de reconnaissance d'acquis, il faut souligner qu'un seul établissement signale diffuser « souvent de l'information auprès de la clientèle déjà inscrite à un programme ». Un autre le fait « parfois » et un autre, « rarement ». Il n'y a que trois établissements qui déclarent faire de la promotion auprès de clientèles autres qu'« inscrites à un programme »; de ce nombre, deux utilisent principalement leur site Internet.

Aux fins des activités de reconnaissance, parmi les cinq établissements qui en ont réalisé, quatre utilisent une instrumentation développée localement (établissement). Un seul établissement (ITA - campus de Saint-Hyacinthe) déclare employer l'instrumentation développée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). D'autre part, les cinq utilisent surtout les relevés de notes du secondaire et du collégial et, dans une moindre mesure, les relevés universitaires. Trois ont mentionné utiliser souvent le curriculum vitæ. Quant aux autres documents suggérés dans le questionnaire, on en fait une utilisation réduite.

Les modalités offertes à la clientèle pour acquérir la formation manquante sont diverses. À titre d'exemples, mentionnons celles-ci : intégration à un groupe régulier, formation à temps partiel, formation à distance, aiguillage vers un autre organisme. Il faut souligner qu'un collège (cégep d'Alma) propose à sa clientèle le tutorat comme formule d'accompagnement.

Parmi les cinq établissements qui ont admis des personnes à la reconnaissance des acquis, quatre (cégep régional de Lanaudière à Joliette, cégep d'Alma, cégep Lévis-Lauzon, ITA – campus de La Pocatière) ont exigé des frais pour procéder à l'évaluation. Ces frais varient passablement d'un établissement à l'autre et reflètent les services rendus. Notons également qu'ils sont plus substantiels pour des services de reconnaissance d'acquis extrascolaires.

Enfin, les étapes du processus de reconnaissance des acquis sont sensiblement les mêmes d'un établissement à l'autre. Précisons que la démarche de reconnaissance des acquis extrascolaires est plus élaborée que dans le cas des acquis scolaires. Quant aux collaborations interinstitutionnelles, certaines ont été identifiées... sans plus.

Acquis Scolaires

Les onze établissements de formation consultés déclarent être en mesure de répondre aux demandes de reconnaissance d'acquis scolaires. Néanmoins, comme on l'a mentionné précédemment, il n'y a que cinq établissements qui ont réalisé formellement des activités de reconnaissance d'acquis scolaires au cours de l'année de référence. Les autres établissements n'en ont pas effectué faute de demandes, sinon ils auraient offert le service .

Les demandes et l'offre de service ont été principalement effectuées dans le programme GEEA, et ce, dans les cinq établissements. Il n'y a qu'un seul établissement qui déclare avoir offert un tel service dans les programmes TPA et TPHE.

Ce type d'évaluation se passe exclusivement en milieu scolaire et l'âge moyen des demandeurs se situe dans la vingtaine.

Acquis Extrascolaires

En matière de reconnaissance d'acquis extrascolaires, il n'y a que trois établissements (cégep d'Alma, ITA – campus de La Pocatière, cégep régional de Lanaudière à Joliette) sur onze qui déclarent avoir réalisé des activités au cours de cette même année. Les autres établissements ne seraient pas en mesure d'offrir un tel service.

Pour deux établissements (cégep d'Alma, ITA – campus de La Pocatière) sur trois, une partie significative des activités de reconnaissance d'acquis se passe en entreprise. Dans un cas, (ITA – campus de La Pocatière) la proportion se situe au-delà de 90 %.

L'âge moyen des demandeurs de services est plus élevé (entre 30 et 40 ans) que dans le cas de la reconnaissance d'acquis scolaires (vingtaine).

² Cette précision a été obtenue dans le cadre d'une communication téléphonique réalisée avec chacun des établissements concernés, en février 2006.

Réalisations significatives et améliorations souhaitées

Au chapitre des réalisations significatives, quatre établissements (cégep d'Alma, cégep Lévis-Lauzon, ITA – campus de La Pocatière, ITA – campus de Saint-Hyacinthe) sur les cinq ayant traité des demandes de reconnaissance des acquis ont répondu à cette question. De ce nombre, un établissement (ITA – campus de La Pocatière) fait état du développement d'outils formels pour le programme GEEA et deux autres (ITA – campus de Saint-Hyacinthe, cégep Lévis-Lauzon) font mention de développements en cours dans le contexte de passerelles diplôme d'études professionnelles-diplôme d'études collégiales (DEP-DEC).

Quant aux améliorations souhaitées, elles varient d'un établissement à l'autre : création d'outils, mise en place de services formels et fonctionnels, uniformisation des pratiques de tous les établissements et développement d'outils communs, mise à jour des outils d'évaluation et organisation de la formation manquante.

Principales constatations

Certains établissements semblent plus déterminés à organiser et à rendre disponibles des services de reconnaissance d'acquis, notamment d'acquis extrascolaires. Ces établissements sont principalement ceux qui disposent d'une masse critique de ressources humaines. D'autre part, il semble y avoir un lien étroit entre la promotion des services et leur prestation.

Une certaine ambiguïté semble régner quant au concept même de la reconnaissance des acquis et des clientèles qui peuvent en bénéficier. Ainsi, les étudiants qui se situent dans un continuum DEP-DEC ne paraissent pas avoir été considérés comme faisant l'objet d'une reconnaissance d'acquis scolaires par des établissements. Soulignons que le MELS a décrit explicitement les compétences des DEP qui peuvent faire l'objet d'une reconnaissance formelle dans un contexte d'harmonisation des programmes d'études.

Par ailleurs, dans certains établissements, on associerait le concept de reconnaissance d'acquis strictement aux clientèles « adultes » prises individuellement ou dans un contexte de qualification de main-d'œuvre (services aux entreprises).

La collaboration entre les établissements semble souhaitée par une majorité d'entre eux, notamment au regard des outils de soutien, de la mise en place d'activités de reconnaissance des acquis extrascolaires et de l'organisation de la formation manquante.

Développements en cours et à venir

Le MELS est engagé dans des travaux visant à tenir compte des spécificités du service de reconnaissance des acquis et des compétences. Ces travaux auront des répercussions éventuelles sur les régimes pédagogiques.

Parallèlement à ces travaux, le MELS a lancé une invitation aux établissements de ses réseaux afin de soumettre des projets visant à favoriser l'accessibilité aux services de reconnaissance des acquis. Ces projets peuvent être de deux ordres :

- Projets touchant le volet Modes de concertation et d'organisation régionale des services de reconnaissance des acquis et des compétences;
- Projets axés sur la Recherche ou l'expérimentation de modes d'intervention diversifiés et novateurs visant à faciliter l'acquisition des compétences manquantes.

La plupart des régions du Québec ont déposé des projets. Ainsi, on doit s'attendre, au cours des prochains mois, à des avancées concrètes dans le domaine de la reconnaissance des acquis; le portrait faisant l'objet du présent rapport risque donc d'évoluer à moyen terme.

Par ailleurs, la Table de concertation en agriculture qui regroupe tous les partenaires concernés par la formation en agriculture (établissements de formation, ministères concernés, partenaires du milieu du travail) a notamment retenu, dans sa proposition de pistes d'intervention (Recommandations de la Table de concertation en agriculture; Proposition – février 2006), l'harmonisation des compétences entre les programmes d'études, au sein d'un même ordre d'enseignement et d'ordres d'enseignement différents, et l'application dans les établissements de dispositifs concrets de reconnaissance des acquis. Soulignons que le mandat de cette Table visait à favoriser une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail.

Finalement, dans le cadre du plan d'action de sa politique jeunesse, le MAPAQ soutient l'ITA dans la réalisation d'un projet combinant la reconnaissance des acquis et l'acquisition de la formation manquante. On vise par ce projet à permettre à des jeunes de la relève ciblés d'acquérir les quelques compétences qui leur manqueraient pour décrocher le DEC GEEA.

- ANNEXES -

ANNEXE 1

Liste des établissements de formation qui offrent les programmes GEEA, TPA et TPHE

Établissement	Coordonnées	GEEA (152.A0)	TPA (153.A0)	TPHE (153.B0)
Cégep d'Alma	675, boul. Auger Ouest Alma (Québec) G8B 2B7 Tél. : 418 668-2387 Site Internet : www.calma.qc.ca	×		
Cégep régional de Lanaudière à Joliette	20, rue Saint-Charles Sud Joliette (Québec) J6E 4T1 Tél. : 450 759-1661 Site Internet : www.collanaud.qc.ca	×		×
Cégep de Lévis-Lauzon	205, rue Mgr Bourget Lévis (Québec) G6V 6Z9 Tél. : 418 833-5110 Site Internet : www.clevislauzon.qc.ca	×		
Cégep Lionel-Groulx	100, rue Duquet Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3G6 Tél. : 450 430-3120 Site Internet : www.clg.qc.ca	×		×
Cégep de Matane	616, avenue Saint-Rédempteur Matane (Québec) G4W 1L1 Tél. : 418 562-1240 Site Internet : www.cgmatane.qc.ca	×		
Cégep de Sherbrooke	475, rue du Parc Sherbrooke (Québec) J1E 4K1 Tél. : 819 564-6350 Site Internet : www.cegepsherbrooke.qc.ca	×		
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	30, boul. du Séminaire, C.P. 1018 Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7B1 Tél. : 450 347-5301 Site Internet : www.cstjean.qc.ca	×		
Cégep de Victoriaville	475, rue Notre-Dame Est Victoriaville (Québec) G6P 4B3 Tél. : 819 758-6401 Site Internet : www.cgpvicto.qc.ca	×		
ITA – Campus de La Pocatière	401, rue Poiré La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 Tél. : 418 856-1110 Site Internet : www.ita.qc.ca	×	×	×
ITA – Campus de Saint-Hyacinthe	3230, rue Sicotte C.P. 70 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2 Tél. : 450 778-6504 Site Internet : www.ita.qc.ca	×	×	×
ITA – Campus associé Macdonald	21111, chemin Lakeshore Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3V9 Tél. : 514 398-7814 Site Internet : http://francais.mcgill.ca/macdonald	×		

ANNEXE 2

Tableau de la reconnaissance des acquis scolaires en 2004-2005 dans trois programmes de formation du domaine agricole

152.A0 Gestion et exploitation d'entreprise agricole (GEEA)

153.A0 Technologie des productions animales (TPA)

153.B0 Technologie de la production horticole et de l'environnement (TPHE)

Établissement	GEEA						TPA				TPHE			
	Demandes RAC ³			Services RAC ⁴			Demandes RAC		Services RAC		Demandes RAC		Services RAC	
	Oui	Non		Oui	Non		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Cégep d'Alma	X			X										
Cégep régional de Lanaudière à Joliette	X			X				X			X		X	
Cégep Lévis-Lauzon	X			X										
Cégep Lionel-Groulx		X		X				X			X		X	
Cégep de Matane		X		X										
Cégep de Sherbrooke		X		X										
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu		X		X										
Cégep de Victoriaville		X		X										
ITA – Campus de La Pocatière	X			X				X			X		X	
ITA – Campus de Saint-Hyacinthe	X			X			X			X		X	X	
ITA – Campus associé Macdonald		X		X										

³ Il y a eu des demandes de service de reconnaissance d'acquis scolaires par la clientèle.

⁴ Des services de reconnaissance d'acquis scolaires ont été rendus à la clientèle.

ANNEXE 2

Tableau de la reconnaissance des acquis extrascolaires en 2004-2005 dans trois programmes de formation du domaine agricole

152.A0 Gestion et exploitation d'entreprise agricole (GEEA)

153.A0 Technologie des productions animales (TPA)

153.B0 Technologie de la production horticole et de l'environnement (TPHE)

Établissement	GEEA						TPA				TPHE			
	Demandes RAC ⁵		Services RAC ⁶		Demandes RAC		Services RAC		Demandes RAC		Services RAC			
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non		
Cégep d'Alma	X		X											
Cégep régional de Lanaudière à Joliette	X		X							X		X		
Cégep Lévis-Lauzon	X				X									
Cégep Lionel-Groulx		X			X					X			X	
Cégep de Matane		X			X									
Cégep de Sherbrooke		X			X									
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu		X			X									
Cégep de Victoriaville		X			X									
ITA – Campus de La Pocatière	X		X			X			X			X		
ITA – Campus de Saint-Hyacinthe	X				X			X		X		X		
ITA – Campus associé Macdonald		X			X									

⁵ Il y a eu des demandes de service de reconnaissance d'acquis extrascolaires par la clientèle.

⁶ Des services de reconnaissance d'acquis extrascolaires ont été rendus à la clientèle.

ANNEXE 4

Politique jeunesse – mapaq plan d’action 2005-2006

Questionnaire portant sur la reconnaissance des acquis

INFORMATIONS ET CONSIGNES :

Le présent questionnaire vise à dresser un portrait de la situation de la reconnaissance des acquis relativement aux trois programmes suivants du secteur de l’agriculture :

- Gestion et exploitation d’entreprise agricole (GEEA, 152.AO)
- Technologie des productions animales (TPA, 153.AO)
- Technologie de la production horticole et de l’environnement (TPHE, 153.BO)

Seuls ces trois programmes sont visés dans ce questionnaire même s’ils ne sont pas toujours mentionnés explicitement à chaque question.

Cette cueillette d’informations se situe dans le cadre du Plan d’action 2005-2006 de la Politique jeunesse du ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation (MAPAQ). L’objectif est de se donner un outil de référence qui permettra de mieux cerner l’état de la situation en matière de reconnaissance des acquis au regard des trois programmes mentionnés précédemment.

Pour toute information concernant ce questionnaire, vous pouvez communiquer avec M. Germain Tanguay au numéro de téléphone suivant : 418 380-2122, poste 3768.

Si vous désirez obtenir le fichier de ce questionnaire afin d’y répondre au moyen de l’ordinateur, veuillez en faire la demande à l’adresse suivante : germain.tanguay@mapaq.gouv.qc.ca

Nous vous demandons de ne remplir qu’un seul questionnaire par établissement.

RETOUR DU QUESTIONNAIRE : Au plus tard, le 21 décembre 2005

À l’attention de **M. Germain Tanguay**

Par télécopieur : 418 380-2189

Par courrier : Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation
Direction du développement de la main-d’œuvre et de l’information
200, chemin Sainte-Foy, 9e étage Québec (Québec) G1R 4X6

Par courriel : germain.tanguay@mapaq.gouv.qc.ca

IDENTIFICATION DU RÉPONDANT
RÉPONDANT :
FONCTION :
ÉTABLISSEMENT :
ADRESSE :
COURRIEL :
TÉLÉPHONE :

QUESTIONNAIRE

1- En 2004-2005, votre établissement a-t-il effectué de la reconnaissance d'acquis pour les programmes suivants et indiquez le type d'instrumentation utilisée :

	Oui	Non	Instrumentation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Instrumentation de votre établissement	Instrumentation d'un autre établissement
152 AO GEEA					
153 BO1 TPHE ¹					
153 AO1 TPA ¹					

¹ Si vous n'offrez pas ce programme, ignorez la question.

2- Si vous ne faites pas de reconnaissance des acquis pour l'un ou l'autre de ces programmes...

- Quelles en sont les principales raisons (à titre d'exemple : volume de la clientèle, ressources financières, ressources humaines, etc.) ? _____

- Est-ce que vous avez reçu des demandes pour en faire en 2004-2005 et si oui, combien ?

Oui	Non	Combien ?

3- Quelles sont les améliorations et les développements souhaités au dossier de la reconnaissance des acquis et des compétences ? _____

NOTE: Si vous ne faites pas de reconnaissance d'acquis pour les programmes mentionnés à la première question, votre contribution s'arrête ici. Nous tenons à vous remercier de votre collaboration et vous prions de nous retourner le questionnaire selon les consignes données en première page.

4- Quel est le service ou la direction responsable de la reconnaissance des acquis dans votre établissement pour les programmes visés par ce questionnaire ? _____

5- Est-ce que vous faites de la promotion pour faire connaître votre service de reconnaissance des acquis au regard des trois programmes visés ?

Oui	Non

Si vous avez répondu NON, veuillez passer à la question 7

6- Cochez les cases appropriées pour indiquer la fréquence des principaux moyens de promotion utilisés pour joindre la clientèle.

MOYENS	SOUVENT	PARFOIS	RAREMENT	JAMAIS
Information auprès de la clientèle déjà inscrite à un programme				
Publicité dans les journaux				
Lettres d'information à différents milieux				
Démarches auprès d'entreprises agricoles				
Site Internet				
Autres, précisez....				

7- Précisez les documents utilisés pour l'analyse ainsi que la fréquence des dossiers de reconnaissance des acquis.

DOCUMENTS	SOUVENT	PARFOIS	RAREMENT	JAMAIS
Relevés du secondaire				
Relevés du collégial				
Relevés universitaires				
Documents émis par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles				
Documents émis par une autre province				
Curriculum vitæ				
Portfolio				

8- Précisez les modalités offertes à la clientèle pour acquérir la formation manquante, ainsi que la fréquence toujours au regard des trois programmes visés.

MODALITÉS	SOUVENT	PARFOIS	RAREMENT	JAMAIS
Formation en ligne				
Formation à distance				
Formation à temps partiel				
Formation sur mesure				
Intégration à un groupe régulier				
Enseignement individualisé				
Aiguillage vers un autre organisme				
Autres, précisez...				

9- Quel était l'objectif des candidats en demandant la reconnaissance de leurs acquis et compétences? Indiquez le pourcentage. La valeur totale étant de 100 %.

OBJECTIFS	POURCENTAGE (%)
Obtention d'un emploi	
Comme exploitant, améliorer ses compétences	
Admission à l'université	
Prime à l'établissement	
Autres, précisez...	
Ne sais pas	

10- Avez-vous établi des collaborations en matière de reconnaissance des acquis et des compétences avec les organismes ci-dessous? Si oui, veuillez en préciser la nature.

	Oui	Non	PRÉCISIONS
Cégeps			
ITA			
Commissions scolaires			
Financière agricole			
Bureaux régionaux du MAPAQ			
Autres organismes			

11- Est-ce que des frais sont exigés des candidats pour la reconnaissance des acquis?

Oui	Non

Si vous avez répondu NON, veuillez passer à la question 13

12- Si des frais sont exigés, quels sont les montant ?

ÉTAPES	MONTANT FIXE (\$)	MONTANT MINIMUM (\$)	MONTANT MAXIMUM (\$)
Ouverture du dossier			
Évaluation du dossier de candidature			
Entrevue			
Reconnaissance des acquis scolaires (équivalences)			
Évaluation théorique			
Évaluation pratique			
Autre, précisez...			

13- Dans le cadre du processus de reconnaissance des acquis, quelle est la proportion du temps passé à l'établissement, en entreprise, dans un autre lieu (le total doit atteindre 100%) ?

À L'ÉTABLISSEMENT (%)	EN ENTREPRISE (%)	AUTRES Spécifiez le lieu (%)	TOTAL (%)
			100

14- Remplissez, au meilleur de votre connaissance, le tableau suivant pour l'année 2004-2005.

DONNÉES	2004-2005
Nombre de demandes d'information	
Nombre de dossiers analysés	
Nombre de personnes rencontrées	
Nombre de personnes admises à l'évaluation en matière de reconnaissance des acquis scolaires	
Nombre de personnes admises à l'évaluation des acquis extrascolaires	
Âge moyen des personnes évaluées	
Pourcentage des femmes évaluées	
Pourcentage des hommes évalués	

15- Pouvez-vous nous communiquer des réalisations novatrices ou des actions que vous qualifieriez de positives ou de réussites pour la clientèle? _____

16- Quelles sont les améliorations et les développements que vous souhaitez apporter au dossier de la reconnaissance des acquis dans votre établissement? _____

17- Identifiez et décrivez brièvement les étapes de la démarche de reconnaissance des acquis qui est appliquée dans votre établissement. _____

NOUS VOUS REMERCIONS D'AVOIR REMPLI CE QUESTIONNAIRE



**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 

Des *actions* pour le présent
Une *vision* pour l'avenir